conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : VIRKON S TABLETS

Code du produit : 57804688

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Désinfectants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Antec International Limited

Windham Road

Chilton Industrial Estate

CO10 2XD Sudbury / Suffolk, United Kingdom

Téléphone : +4922188852288

1.4 Numéro d'appel d'urgence

heures ouvrables: 01.80.46.30.00 / hors heures ouvrables: 01.81.79.38.01

ou ORFILA 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018 2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de pro-

tection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: La-

ver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un méde-

cin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un méde-

cin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium potassium hydrogensulphate dipotassium disulphate

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient peroxodisulfate de dipotassium. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		, ,
	Numéro d'enregistre-		
	ment		



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium	70693-62-8 274-778-7 01-2119485567-22	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 30 - < 50
acide malique	6915-15-7 230-022-8 01-2119906954-31	Eye Irrit. 2; H319	>= 20 - < 30
acide sulfamidique	5329-14-6 226-218-8 016-026-00-0 01-2119488633-28	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2.5 - < 10
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3 270-115-0 01-2119489428-22	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 10
potassium hydrogensulphate	7646-93-7 231-594-1 016-056-00-4	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335; Système respiratoire	>= 1 - < 3
dipotassium disulphate	7790-62-7 232-216-8	Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 3
dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1 231-781-8 016-061-00-1 01-2119495676-19	Ox. Sol. 3; H272 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335; Système respiratoire	>= 0.1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

En cas de contact avec les veux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Aucune mesure spéciale n'est requise.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la

mousse ou de la poudre chimique sèche.

Moyens d'extinction inappro: :

priés

Dioxyde de carbone (CO2) Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan: :

gereux

Oxydes de soufre Oxydes de métaux

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés halogénés

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou

d'ammoniaque.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Protéger de l'humidité.

Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et l'explo-

sion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adé-

quate aux endroits où la poussière se forme.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018 Date de révision:

103000008500 Pays / Langue: FR / FR 2.0 14.06.2018

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Protéger de l'humidité.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas entreposer près des acides.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel Caoutchouc butyle - IIR

Temps d'utilisation < 60 min

Remarques Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

protocole en vigueur.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Port de masque de protection s'il existe un risque de pous-

sière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : comprimé

Couleur : rose

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 2.6 - 3.2

Concentration: 10 %

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : 65 g/l



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Substances combutibles

Des bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : C

dangereux

Chlore Oxydes de soufre

Hypochlorites



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,123 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3.7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Remarques: Les mesures de la taille des particules du produit indiquent qu'il n'est pas respirable et donc non biodisponible

par voie d'inhalat

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du rè-

glement (I'EC)

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 500 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du rè-

glement (I'EC)

acide malique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3,500 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 1.306 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin, femelle): > 5,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: non

acide sulfamidique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du rè-

glement (I'EC)

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,220 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du rè-

glement (I'EC)

potassium hydrogensulphate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,340 mg/kg

dipotassium disulphate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2,140 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Remarques: Résultats d'essais effectués sur un produit ana-

loque

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une

inhalation de courte durée.

dipotassium peroxodisulphate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 700 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de

toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): > 2.95 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Atmosphère de test: poussières/brouillard Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 10,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Irritant pour la peau.

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Provoque des brûlures.

acide malique:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Pas d'irritation de la peau

acide sulfamidique:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Irritant pour la peau.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Irritant pour la peau.

potassium hydrogensulphate:

Evaluation: Provoque des brûlures.

dipotassium disulphate:

Evaluation: Provoque de graves brûlures.

dipotassium peroxodisulphate:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Irritant pour la peau.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

acide malique:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405 Résultat: Irritant pour les yeux.

acide sulfamidique:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405 Résultat: Irritant pour les yeux.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

dipotassium disulphate:

Evaluation: Risque de lésions oculaires graves.

dipotassium peroxodisulphate:

Résultat: Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Mammifère - espèces non précisées

Méthode: Avis d'expert

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

acide malique:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

BPL: oui

acide sulfamidique:

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

dipotassium peroxodisulphate:

Voies d'exposition: Inhalation

Espèce: Mammifère - espèces non précisées

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Mammifère-Animal

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

BPL: oui

Système d'essais: Bactérie

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

Système d'essais: Mammifère-Humain



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Espèce: Mammifère-Animal

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

acide malique:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les épreuves toxicologiques standard ont montré

que ce produit n'était pas mutagène.

acide sulfamidique:

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Mammifère-Humain

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 487

Résultat: négatif

BPL: oui

Système d'essais: Mammifère-Animal

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

liaue

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Système d'essais: Bactérie

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Bactérie

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

dipotassium peroxodisulphate:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les épreuves toxicologiques standard ont montré

que ce produit n'était pas mutagène.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Cancérogénicité

Composants:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 2 années

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Remarques: Aucune des doses évaluées n'a produit d'effet

tératogène ou fœtotoxique.

acide malique:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 600 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 15 jr

Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

potassium hydrogensulphate:

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

dipotassium peroxodisulphate:

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité à dose répétée

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Espèce: Rat, mâle et femelle LOAEL: > 1,000 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 28 jr

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Nombre d'expositions: 7 jours / semaine Méthode: OCDE ligne directrice 407 Remarques: Toxicité subaiguë

Espèce: Rat, mâle et femelle

LOAEL: 600 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 90 jr

Nombre d'expositions: 7 jours / semaine Méthode: OCDE ligne directrice 408 Remarques: Toxicité subchronique

acide malique:

Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 50 mg/kg

Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 12 Sem.

Remarques: Toxicité subchronique

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo salar (Saumon atlantique)): 24.6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 6.25 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Eau douce



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 53 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: Eau douce

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0.5

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: Eau douce

acide malique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 240 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: Eau douce

NOEC (Algues): 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Remarques: Eau douce

acide sulfamidique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70.3 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: non

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 71.6 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 48 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: Eau douce

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 18 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 200 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: >= 60 mg/l

Durée d'exposition: 34 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 19 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.67 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: OPPTS 850.1075

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.9 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

103000008500 Pays / Langue: FR / FR 2.0 14.06.2018

BPL: oui

Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 10 - 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 3.1 mg/l

Durée d'exposition: 15 jr

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 1 mg/l

Durée d'exposition: 28 Jrs

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Méthode: OCDE Ligne directrice 204

BPL: non

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 1.18 mg/l

Durée d'exposition: 21 Jrs

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

BPL: non

Remarques: Eau douce

dipotassium disulphate:

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 680 mg/l Toxicité pour les poissons

> Durée d'exposition: 96 h Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 720 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 1,492

mg/l

Durée d'exposition: 96 h Remarques: Eau douce

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 656

Durée d'exposition: 96 h Remarques: Eau douce

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: > 595 mg/l

Durée d'exposition: 7 Jrs

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 790 mg/l

Durée d'exposition: 7 Jrs

Espèce: Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau)

Remarques: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

dipotassium peroxodisulphate:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 76.3 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 120 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 83.7

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

acide malique:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 67.5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

BPL: oui

acide sulfamidique:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée Concentration: 34.3 mg/l

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 83 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

BPL: oui

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

dipotassium disulphate:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

dipotassium peroxodisulphate:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:

Coefficient de partage: n- : log Pow: < 0.3

octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 117

acide malique:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -1.26

acide sulfamidique:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -4.34

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1.4

octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 123

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans

l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur / Conseil supplémentaire

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et

: Non applicable

des Précurseurs

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Non applicable



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances : Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (CE) Nº 850/2004 concernant les polluants : Non applicable

organiques persistants

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise

des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Non applicable

Maladies Professionnelles (Code de la sécurité sociale -

(Code de la securite sociale -Art. L461-2 à L461-7 et Art.

R-461-3, France)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

H315
H317
H318
Peut provoquer une allergie cutanée.
H318
Provoque de graves lésions des yeux.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 : Toxique par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Ox. Sol. : Matières solides comburantes Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Irrit. : Irritation cutanée



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



VIRKON S TABLETS

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 23.04.2018

2.0 14.06.2018 103000008500 Pays / Langue: FR / FR

Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

ETA = Estimation de la toxicité aiguë; FBC = Facteur de bioconcentration;

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques;

Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

Skin Irrit. 2 H315 Sur la base de données ou de l'éva-

luation des produits

Eye Dam. 1 H318 Méthode de calcul Aquatic Chronic 3 H412 Méthode de calcul

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACh)] est de décrire les exigences de sécurité inhérentes aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.